

---

**Martine VASSAL**

---

Marseille, le 1<sup>er</sup> septembre 2022

*La Présidente*

*Présidente de la Métropole  
Aix-Marseille-Provence*

Objet : Carte Collégien de Provence pour l'année 2022/2023

Chère collégienne, cher collégien,

Afin de favoriser votre accès à de multiples activités périscolaires et vous accompagner vers la réussite lors de cette année scolaire 2022-2023, le Département des Bouches-du-Rhône vous offre la carte Collégien de Provence. D'un montant de 150 euros, vous pouvez l'utiliser pour vos activités sportives, culturelles, artistiques ainsi que pour du soutien scolaire pendant les vacances.

La carte vous donne également accès à de nombreux avantages, sur simple présentation, tels que des offres de réduction et des bons plans auprès des enseignes et commerçants partenaires, ou encore la possibilité d'assister à des événements sportifs et culturels programmés dans les Bouches-du-Rhône.

J'ai donc le plaisir de vous adresser, avec ce courrier, votre carte 2022-2023.

Pour profiter des nombreux services de la carte, vous pouvez dès à présent vous connecter sur le site [collegiendeprovence.fr](http://collegiendeprovence.fr) pour créer votre compte, en utilisant :

- ▶ Les identifiants "Eduprovence" fournis par votre établissement **si vous entrez en 6<sup>e</sup> ou si vous êtes nouveau collégien** dans un établissement des Bouches-du-Rhône ;
- ▶ Vos identifiants personnels de connexion "Eduprovence" utilisés l'année dernière **si vous entrez en 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup>.**

Pour toutes les questions concernant la carte et ses services, une assistance est à votre disposition par téléphone au 04 86 68 47 44, ou par mail à l'adresse suivante : [contact@collegiendeprovence.fr](mailto:contact@collegiendeprovence.fr)

Vous pouvez également télécharger l'application dédiée sur votre smartphone, pour localiser les meilleures offres et suivre votre compte personnel.

Je vous souhaite une excellente rentrée à tous !



Martine Vassal,  
Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône  
Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence